

## DOUC RASY (1925 - 2020)



### Un entourage familial apparenté à divers degrés à la Maison royale

- Il est né le 8 mars 1925 à Phnom-Penh.
- Fils de KHVANN DOUC, mandarin au ministère de la justice sous le règne de MONIVONG, et de Neang Ouk Yim, dont le frère OUK LONN a épousé la princesse Sisowath Ol, fille du roi SISOWATH.
- Le grand-père de DOUC RASY est le cousin de *Samdech Chauféa Veang* THIOUNN, Ministre du Palais, des Finances et des Beaux-Arts sous le règne des rois respectifs : SISOWATH et MONIVONG (depuis 1902).
- Une famille de 10 enfants. DOUC RASY est le cadet de la famille :
  - Douc Phana.
  - Douc Ok, une sœur qui a épousé PACH CHHOEUN.
  - DOUC RADEN (membre du Parti Progressiste du prince NORODOM MONTANA).
  - Douc Phana.
  - Douc Pok, mariée avec le dignitaire CHUOP SAMLOTH (dont le père KHVANN CHUOP pourrait être apparenté à KHVANN DOUC).

### Etudes supérieures de Droit en France

- En 1946, il obtient un Baccalauréat de mathématiques.
- Il est envoyé en France au début des années 50 pour poursuivre des études supérieures en Droit.
- Des études en France où il retrouve sa sœur Douc Phana qui passe un diplôme de pharmacie.
- Avec MAU SAY, SAM SARY, PROM TOS et d'autres, il crée « l'Amicale des Cambodgiens de France » (tendance de "droite").
- Il passe en 1957 un doctorat à la Faculté de Droit de Paris. Sujet de thèse : « Les frontières de la faute personnelle et de la faute de service en droit administratif français. »

**Retour dans le Cambodge du Sangkum : un des rares politiciens khmers à afficher une opposition larvée vis-à-vis du prince SIHANOUK**

- Sous-Secrétaire d'Etat à la Justice chargé de l'Assainissement général et des Réformes judiciaires (1958-1959).

**Une première orientation de carrière axée sur l'internationale et versée dans la représentation diplomatique.**

- 1959-1960 : il est affecté à la Mission permanente du Cambodge à l'ONU, siège à la Commission juridique de l'ONU.
- 1960-1961 : il est Premier Secrétaire à l'Ambassade du Cambodge en Thaïlande.
- Fin 1961 : il est nommé Chef de cabinet du Ministère des Affaires Etrangères.

**1962 : face à l'omniprésence du prince SIHANOUK dans la diplomatie cambodgienne, il recentre sa carrière dans le champ national, un champ à la fois universitaire et politique.**

- Professeur à la Faculté de Droit et ses Sciences Economiques de Phnom-Penh (1962-1973). Il en est le Doyen de 1963 à 1965.
- En 1962, il est élu député de Kompong Tralach (Kompong Chhnang) à l'Assemblée nationale.
- 1963, il lance avec PHLEK PHOEUN un quotidien de langue française, « *Phnom-Penh Presse* » de tendance pro-occidentale, et qui se positionne entre les lignes en opposition avec la politique de nationalisation lancée par le prince SIHANOUK la même année. La publication du journal se poursuivra jusqu'en 1967, année durant laquelle le Chef de l'Etat décide de suspendre tous les journaux de langue étrangère.
- En 1966, malgré la campagne de dénigrement du prince SIHANOUK, DOUC RASY est réélu député dans la même circonscription (mandat qui continue jusqu'à la dissolution de l'Assemblée Nationale en 1972).
- Président de la commission des Affaires Etrangères et de la commission juridique et constitutionnelle de l'Assemblée nationale (1966-1972).
- Secrétaire d'Etat au Plan dans le 22<sup>e</sup> gouvernement du Sangkum présidé par LON NOL (25 octobre 1966 - 1<sup>er</sup> mai 1967 ). Objet d'une motion de méfiance du parlement à la demande du prince SIHANOUK, il démissionnera le 11 avril 1967 du gouvernement, remplacé par Mme Tip Mam.
- En 1969, il est le seul député à refuser la confiance au Chef de l'Etat.

**L'après-1970 : de retour dans la diplomatie au service de la République khmère**

- Après le coup d'Etat du 18 mars 1970, il devient conseiller du gouvernement républicain. Il est Président de la Commission de rédaction de la Constitution et Directeur de l'hebdomadaire « *Réalités Cambodgiennes* » (août 1970-septembre 1971).
- En 1972, il reprend le service actif au Ministère des Affaires Etrangères.
- Durant le premier semestre 1973, il est le représentant du Cambodge à l'ONU.
- En juin 1973, il est nommé Ambassadeur plénipotentiaire de la République khmère en Grande Bretagne, Belgique, Hollande et Danemark avec lieu de résidence à Londres.
- De par son expérience internationale, en 1974, il publie un livre aux éditions Pedone : « *La question de la représentation khmère à l'ONU : droit ou politique ?* » (250 p).
- En septembre 1975, après la chute de Phnom-Penh aux mains des Khmers rouges, il se réfugie en France. Il est nommé professeur à la Faculté de Droit d'Amiens et il enseigne « Les Institutions Internationales, les Institutions européennes, le Droit de développement et l'Introduction au Droit public à la vie politique » jusqu'à la retraite en 1991.

**L'après-1990 : un rôle actif dans la diaspora cambodgienne à travers diverses associations**

- Depuis juillet 1990, il est Président de « l'Amicale pour la Sauvegarde de la Civilisation Khmère » et Directeur de publication « *Le Salut Khmer* » jusqu'à fin 2004.
- Depuis juillet 1991, il est Président de la « Ligue Cambodgienne des Droits de l'Homme et du Citoyen » (LCDHC).
- À tout juste 95 ans, il décède le 25 mars 2020 dans un hôpital de la banlieue parisienne.